

La frontière orientale de l'Algérie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **2 (1880)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-131603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA FRONTIÈRE ORIENTALE DE L'ALGÉRIE

Depuis un certain temps, l'attention publique a été attirée sur les rapports de l'Algérie avec la Tunisie, par trois questions au moins qui risquaient d'en troubler la bonne harmonie : celle des chemins de fer, celle de la vente des propriétés de Khéredine-pacha à la Société marseillaise, et celle des déprédations commises sur territoire algérien par des tribus tunisiennes insoumises. Cette dernière apparaît aujourd'hui au premier plan, et l'envoi de troupes françaises, destinées à réprimer les désordres des Kroumirs des frontières, concentre sur celles-ci tout l'intérêt. Sans entrer dans la question politique traitée par d'autres journaux, nous voudrions dire quelques mots de la géographie du pays, des tribus pillardes qui l'habitent et des chemins de fer qui permettent d'en approcher ¹.

Du côté de la Tunisie, les frontières de l'Algérie ne sont point données par la nature ; elles ne suivent ni le cours des rivières, ni les montagnes ; à part de légères modifications, elles ont été conservées telles que les avait établies depuis longtemps l'usage des tribus. Partant du Cap Roux, à 18 kilomètres de la Calle, elles laissent à l'est la rivière des Abeilles, le Djebel Addedah et le Djebel Addisa, pour descendre directement au sud jusqu'au chott Melrir, avec une seule inflexion un peu forte à l'ouest, au nord de la vallée de la Medjerda.

Entre Bone et le Cap Rosa, la largeur de la zone littorale est beaucoup plus considérable que dans les provinces d'Alger et d'Oran. Elle est séparée du plateau par la chaîne du Djebel Aouara, que traverse la Seybouse, et par celle du Djebel Rourra, qui ferme au sud le bassin de la Mafrag et de l'Oued el Kébir, et dont le prolongement, le Djebel Addisa et le Djebel Addedah, fait déjà partie de l'Atlas tunisien ; celui-ci s'élevant à une hauteur moindre que l'Atlas algérien, longe de près la mer jusqu'à Bizerte.

Quant au plateau, à mesure qu'on s'avance vers l'est, il se rétrécit jusqu'à n'avoir plus, à la frontière tunisienne, qu'une largeur de 80 kilomètres environ, et s'abaisse vers le nord en pentes très accidentées. Il est coupé de l'ouest à l'est par la grande vallée de la Medjerda, qui prend sa source dans les mêmes montagnes que la Seybouse, à près de 1000^m d'altitude, passe à 4 kilomètres de Soukarras, au sud de Bone, dans une des régions de l'Algérie les plus remarquables par la beauté

¹ Voir la carte qui accompagne cette livraison.

des sites, l'étendue des forêts et le nombre des rivières. Son cours supérieur seul (100 kilomètres) appartient à l'Algérie ; elle arrose ensuite le territoire tunisien, où ses deux rives, ainsi que celles des ouadis latéraux, sont d'une fécondité qui en faisait le jardin de Carthage.

Dès la conquête de l'Algérie, la France a fait occuper certains points rapprochés de la frontière orientale pour protéger celle-ci : Bone d'abord, à 440 kilomètres d'Alger, en 1830 ; puis Guelma, à 90 kilomètres de Bone, en 1836 ; et, après quelques expéditions contre les tribus turbulentes des Haractas, des Hanenchas et des Nemenchas, Aïn Beida et Tébessa en 1851, autant pour contenir les tribus algériennes que pour surveiller celles de la Tunisie ; enfin Soukarras, créé en 1852, commandant le pays des Hanenchas, vint compléter les garanties de sécurité au dedans et au dehors. Les établissements militaires les plus rapprochés de la frontière sont, au nord, la Calle (18 kilomètres), au sud, Tébessa (20 kilomètres) ; entre les deux, Soukarras (55 kilomètres) ; ce dernier est important, non seulement comme poste militaire mais encore au point de vue commercial. A la jonction des routes de Tunis à Constantine, chef-lieu de la province, et de Tébessa à Bone, il a pris un développement rapide, grâce à l'initiative des colons, au commerce avec la Tunisie, à l'immense quantité de grains et aux nombreux bestiaux que produit le pays, à l'étendue des forêts environnantes fournissant bois de construction et liège, à la qualité supérieure des terres, à des cours d'eau abondants et à un climat des plus salubres. Mais ce n'est pas sur cette partie des frontières que se porte surtout l'attention, c'est plutôt sur la partie septentrionale appartenant au cercle de la Calle, entre l'Oued el Kebir et le Djebel Addedah.

Au sud de la Calle et à une distance moyenne de 2,400^m sont rangés en demi-cercle trois lacs : l'un, le lac el Hout, à 6^m au-dessus de la mer et au pied des hauteurs pittoresques et sombres de l'Addedah ; un autre, le lac Oubeira, à 31^m d'altitude, entre des collines couvertes de chênes lièges ; le troisième, le Mélah, au niveau de la mer dont il n'est séparé que par une étroite digue de rochers ; aussi a-t-on eu l'idée de faire de ce dernier, au moyen d'un canal, un grand port militaire. La colonisation y a commencé en 1851 et n'a pas tardé à embrasser tout le territoire propre aux cultures, quoique la population de la Calle soit plutôt absorbée par les trafics qui naissent de la pêche du corail, ou de l'exploitation des immenses forêts de chênes lièges qui couvrent la région. Cette dernière industrie a donné naissance à l'établissement forestier de Mélah, à 9 kilomètres de la Calle. A 6 kilomètres seulement de la frontière se

trouvent les gisements de plomb argentifère de Kef oum Theboul, dont l'exploitation a déterminé la création de chantiers, d'usines, de véritables bourgades, mais en même temps il a fallu établir un camp pour protéger les ouvriers contre les pillards kroumirs du voisinage.

On désigne généralement sous le nom de territoire des Kroumirs la région comprise entre le Cap Roux et le Cap Negro ; l'île de Tabarka, qui se trouve entre ces deux caps, n'a que 500^m de diamètre. Al'intérieur, les limites précises sont difficiles à déterminer ; on peut cependant indiquer à l'est l'Oued Zène, et au sud une ligne qui, passant un peu au nord de Béjà, rejoindrait la frontière de l'Algérie. La tribu des Kroumirs n'est pas la seule à l'habiter ; elle n'est que la plus importante de 19 tribus distinctes formant une espèce de confédération, ayant pour but principal de défendre l'entrée de leur territoire. Elles reconnaissent nominativement la souveraineté du bey de Tunis, mais sans se soumettre à toute son autorité ; elles lui paient tribut, mais très irrégulièrement. Ce sont des tribus nomades, n'ayant point de villages proprement dits, campant partout où paissent leurs troupeaux ou dans les rochers de leurs impénétrables forêts. Sur la côte et sur la frontière de l'Algérie sont les plus belles forêts de chênes blancs, de chênes verts, d'ormes, de frênes, et surtout de chênes lièges ; malheureusement, au lieu d'être exploitées avec soin, elles sont dévastées par les indigènes. Quant aux Kroumirs proprement-dits, ils se partagent en plusieurs fractions, parmi lesquelles se distinguent spécialement celle des Slouls qui se livrent au commerce, sont les plus riches et les moins à craindre, et celle des Tedmaka, pauvres, prolétaires, n'ayant guère d'autre ressource que le pillage. Retranchés dans des rochers, au-dessus de ravins profonds, ils fondent à l'improviste sur les ouvriers de la mine de Kef oum Theboul, ou sur les Européens qui se hasardent dans cette partie du pays, afin d'obtenir une forte rançon. Ils se sont même enhardis jusqu'à attaquer, le 30 mars, un poste français qui gardait la frontière entre Kef oum Theboul et Remel Souk. Ils n'ont cependant pas été les premiers à commettre des déprédations sur territoire algérien. Les premiers agresseurs ont été des Bechanias (d'une tribu des montagnes également) qui, le 16 février, ont pillé une propriété de la fraction des Aouachas, du douar commun des Nehed, du caïdat de l'Oued el Kébir dans le cercle de la Calle. Les Nehed se réunirent aux Aouachas contre les envahisseurs qui, à leur tour, furent appuyés par les Kroumirs et les Ouled-Cedra. Déjà précédemment, les Ouchetas, tribu tunisienne au sud des Kroumirs, avaient dévasté le cercle de la Calle, enlevant bœufs et chevaux, brûlant les

douars et les forêts, étendant même leurs actes de pillage jusqu'au cercle de Soukarras. Sans doute il y a des Bechancias, des Kroumirs et des Ouled Cedra qui protestent de leurs bonnes dispositions, des cheiks tunisiens qui font des efforts pour donner aux événements une tournure pacifique; trois des principales familles des tribus sus-mentionnées se sont établies sur la limite et répondent de la tranquillité. Il n'en est pas moins vrai que ces populations montagnardes sont essentiellement pillardes et doivent être contenues par une main plus ferme que les indigènes, relativement plus civilisés aujourd'hui, de l'Algérie, les Ouled Dia près de Soukarras, et plus au sud, dans la direction de Tébessa, les Ouled Kiar, les Ouled Sidi Laia et les Ouled Sidi Ichia. Si, au premier moment, les Français de la Smala du Tarf, sur la rive gauche de l'Oued el Kébir, et ceux de la Calle, appuyés des troupes de Bone et de Constantine, n'étaient pas assez nombreux pour châtier les Kroumirs chez eux, ils n'ont pas tardé, grâce aux moyens actuels de communications rapides, à recevoir les renforts nécessaires.

Il est vrai qu'aujourd'hui il n'existe pas encore de chemin de fer aboutissant à la frontière, théâtre de ces déprédations. La grande ligne centrale qui doit mettre en communication Alger et Tunis n'est pas complètement terminée. Sur territoire algérien, elle s'avance jusqu'à Duvivier, à 2 kilomètres à l'est de Guelma, et sur territoire tunisien, à partir de Tunis elle se dirige sur la Medjerda, passe à Tabourba, à Souk-el-Arba, et atteint Ghardimaou, à 5 kilomètres de la frontière, et à 190 kilomètres de Tunis. Entre Duvivier et Ghardimaou, une section de 50 kilomètres, jusqu'à Soukarras, va être livrée à l'exploitation; de là à la frontière (55 kilom.), la Compagnie Bone-Guelma fait travailler très activement à une route; mais de la frontière à Ghardimaou, il n'y a qu'un sentier. La Compagnie Bone-Guelma, a encore obtenu la concession des deux lignes de Tunis à Bizerte et de Tunis à Sousse. Sur la grande ligne qui traverse l'Algérie de l'ouest à l'est viennent aboutir les embranchements de Philippeville à Constantine et de Bone à Guelma; ce dernier, après avoir remonté la Seybouse, passe de Duvivier à Soukarras, dans la vallée de la Medjerda.

Espérons que les événements actuels auront pour conséquence finale de faire disparaître de cette région les derniers restes de barbarie, et que pour elle aussi se réalisera le progrès constaté récemment en Algérie par M. de Tchihatchef. Dans son ouvrage, intitulé « Espagne, Algérie et Tunisie, » il dit que nulle part la nature ne paraît avoir réuni plus intimement deux contrées (l'Algérie et la Tunisie), que le caprice des

hommes a séparées, en restituant l'une à la civilisation et abandonnant l'autre à la barbarie. Bone, située près de la frontière, entre ces deux pays si semblables sous le double rapport de la configuration physique et de la population paraît marquer la limite entre deux mondes complètement différents. D'un côté, des campagnes florissantes animées de villages européens, traversées par des routes qui pénètrent bien avant dans le désert, et le long de ces routes partout des maisons hospitalières destinées exclusivement à l'usage des voyageurs ; de l'autre côté, des solitudes arides et déboisées, accessibles, pendant la saison des pluies, seulement au piéton et au cavalier ; nulle part le moindre refuge pour l'étranger tant soit peu habitué aux exigences de la vie civilisée.

BIBLIOGRAPHIE ¹

EN ALGÉRIE. Souvenirs d'un Colon, par *Paul Lélou*. Paris (Hennuyer), 1881, in-18°, 365 pages. — Les souvenirs racontés dans ce volume appartiennent à des dates très différentes : en effet, des événements auxquels ils se rapportent, les uns remontent à l'époque de la conquête, où la France fit disparaître la piraterie qui avait si longtemps régné le long de la côte africaine ; d'autres à l'établissement des premiers colons cultivateurs, après la prise de la Smala d'Abd-el-Kader ; d'autres encore au soulèvement des Kabyles pendant la guerre franco-allemande, etc. Les scènes n'en sont pas moins diverses : scènes de la vie agricole, scènes de chasse contre les fauves, scènes de la vie militaire dans la lutte contre les Arabes, avec ses brillants faits d'armes, l'excitation du combat, l'enivrement de la victoire.

Ce qui fait l'unité de ces souvenirs, c'est l'amour avec lequel l'auteur décrit cette nature, tantôt riante, tantôt majestueuse, cette race du sud à la fois religieuse, guerrière, poétique, dont il a étudié à fond les mœurs, les traditions et les légendes, qu'il raconte avec une naïveté charmante.

A QUESTAO DO TRANSVAAL, por *Augusto de Castilho*. Lisboa, 1881, in-8°, 66 pages. — Les derniers événements du Transvaal ont suggéré à M. de Castilho, ancien gouverneur de Lorenzo Marquez, l'idée de réunir les documents diplomatiques les plus importants relatifs aux rap-

¹ On peut se procurer à la librairie Jules Sandoz, 13, rue du Rhône, à Genève, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.